SANTE MENTALE ET BAILLEURS SOCIAUX

Faciliter et améliorer l'accès et le maintien dans les logements sociaux
des personnes en situation de vulnérabilité psycho-sociale dans le xxème

PLAN D'ACTIONS

CONSEIL LOCAL DE SANTE MENTALE DU XX ème

PROJET DE DOCUMENT – NON SIGNE ET NON VALIDE PAR LES PARTENAIRES

Présentation

Conseil local de santé mentale

1. Rappel du contexte de nos échanges dans le XXème.
   - Objectif : rappeler des données de cadrage sur la santé mentale
   - Objectif : rappeler des données de cadrage sur le logement social
   - Objectif : rappeler des premières actions partenariales.
2. Présentation des principaux enjeux du CLSM XXème
   - Objectif : objectiver les enjeux du CLSM du XXème sur le logement et l'hébergement
   - Objectif : proposer d'une organisation du CLSM XXème spécifique sur le logement et l'hébergement.
3. Propositions d'un plan d'actions du CLSM XXème sur l'hébergement et le logement
   - Objectif : développer les actions du CLSM XXème sur l'hébergement et le logement
   - Objectif : identifier les priorités
   - Objectif : programmer les actions

PROJET DE DOCUMENT – NON SIGNE ET NON VALIDE PAR LES PARTENAIRES

RAPPEL DU CONTEXTE DE NOS ECHANGES

- Objectif : rappeler des premières actions partenariales.
- Objectif : rappeler des données de cadrage sur la santé mentale.
- Objectif : rappeler des données de cadrage sur le logement social.

DOCUMENT DE TRAVAIL A VALIDER AVANT
LE 6 DECEMBRE
PROJET DE DOCUMENT – NON SIGNE ET NON VALIDE PAR LES PARTENAIRES

RAPPEL DES PREMIERS ECHANGES

•En France les services publics de la psychiatrie sont sectorisés et spécialisés (environ 75000 habitants)

•Ces entités géographiques ne correspondent pas aux découpages de nos départements ou de nos communes.

•Les professionnels du logement social sont très souvent désorientés pour agir à l'intérieur de ces découpages.

•Les professionnels des organismes parisiens ont donc souhaité que se développe un partenariat clair entre les bailleurs sociaux et la psychiatrie.

Mai
- Rencontre De l'AORIF 75 et du CLSM

Juin
- Lancement d'une enquête sur les besoins des organismes
- Objectivation des attentes et des demandes des professionnels

9 Juillet
- Présentation des besoins au CLSM du XXème
- Impulsion du partenariat entre les bailleurs sociaux et le CLSM

20 Juillet
- Réflexion sur les actions à développer
- Définition de pistes d'actions

Octobre
- Validation des actions
- Impulsion pour leur mise en œuvre

Novembre
- Réflexion sur les modalités de mise en œuvre des actions

Décembre
- **Définition les modalités de saisine des partenaires et partage de listes de contacts**
- **Validation de la mise en œuvre des actions**
- **Accord sur un programme de travail pour 2013**.

DOCUMENT DE TRAVAIL A VALIDER AVANT LE CLSM DE DECEMBRE

PROJET DE DOCUMENT – NON SIGNE ET NON VALIDE PAR LES PARTENAIRES

DONNES DE CADRAGE SUR LA SANTE MENTALE DANS LE XXème (1/2)

La géographie de la psychiatrie parisienne est divisée. Elle sépare les adultes, des enfants et adolescents et distingue les situations d'urgence de celles qui ne le sont pas.

Il y a donc 4 découpages celui :

- des services psychiatriques pour adultes
- des services psychiatriques pour enfants et adolescents
- des services urgences psychiatriques pour adulte
- des services urgences psychiatriques pour enfants et adolescents

Les 25 secteurs de psychiatrie pour adultes et leur rattachement hospitalier

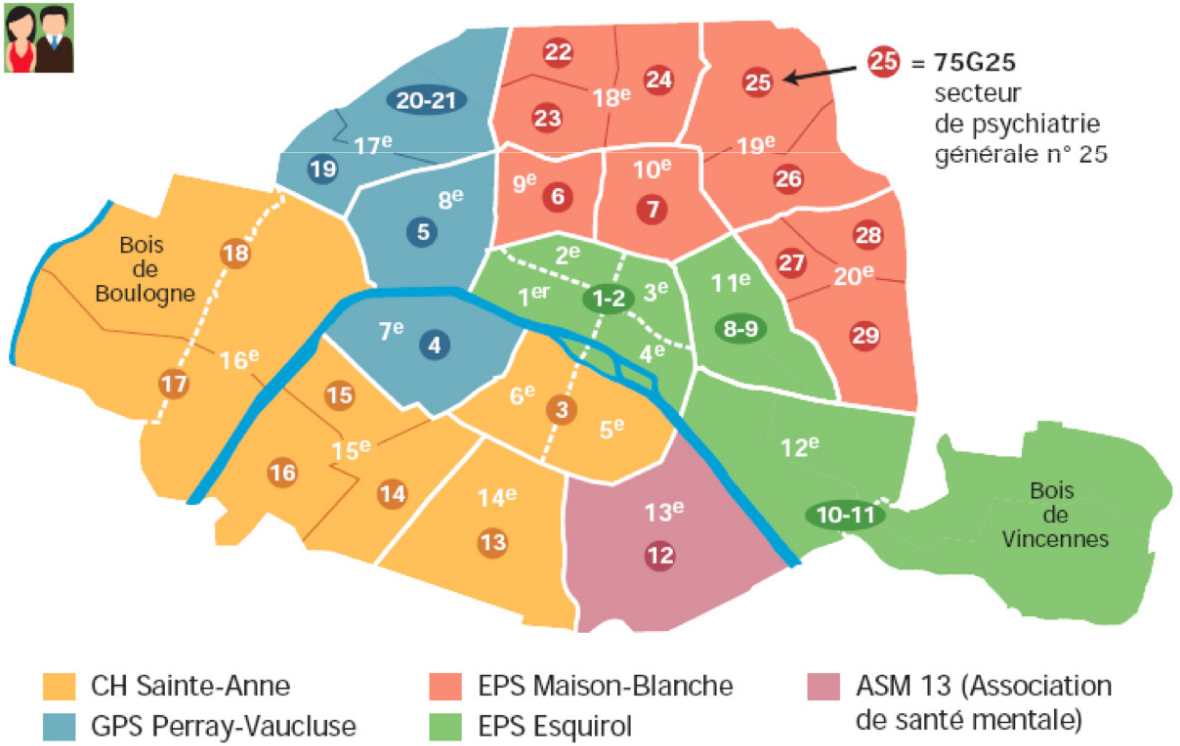

Source : Guide de la psychiatrie publique à Paris, édition 2011. Page 12
Le Guide de psychiatrie publique : le site de psychiatrie 75 : http://www.psy-com75.org/Notre-documentation/Organisation-des-soins

DOCUMENT DE TRAVAIL A VALIDER AVANT LE COMITE DE PILOTAGE
PROJET DE DOCUMENT – NON SIGNE ET NON VALIDE PAR LES PARTENAIRES

DONNES DE CADRAGE SUR LA SANTE MENTALE DANS LE XXème (2/2)

Le XXème arrondissement est rattaché à l'établissement public de santé (EPS) Maison Blanche.
3 Secteurs couvrent l'arrondissement le 27ème, le 28ème et le 29ème.
Chaque secteur est doté de: Lits d'hospitalisation situés au 129 rue d'avron 75020 et d'un centre médico-psychologique (CMP).

Parallèlement aux secteurs, il existe des structures à vocation intersectorielle rattachées à EPS Maison blanche :

•L'unité d'accueil thérapeutique intersectoriel du 20ème (UAT)
•Le centre postcure La Métairie
•Le centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP)
•Le club Bouffadou
•Le centre d'information et d'accueil pour la prévention en santé mentale (CIAPS)

Source : Guide de la psychiatrie publique à Paris, édition 2011. Page 35
Le guide est consultable sur le site de spychom 75: http://www.psycom75.org/Notre-documentation/L-organisation-des-soins

DOCUMENT DE TRAVAIL A VALIDER AVANT LE CLSM DE DECEMBRE
PROJET DE DOCUMENT – NON SIGNE ET NON VALIDE PAR LES PARTENAIRES

DONNES DE CADRAGE SUR LE PARC SOCIAL DANS LE XXème

•Le Xxème a plus de 200000 habitants/ ? Ménages (=population de Rennes)

•Le 20e fait partie des 4 arrondissements parisiens qui ont dépassé le seuil de 20% de logements sociaux.

•La part de logements sociaux est de 29,7%, soit 28605 logements SRU au 1er janvier 2011.

•2 bailleurs ont plus 72% du parc (source PLS 2010) :
Paris Habitat
La RIVP

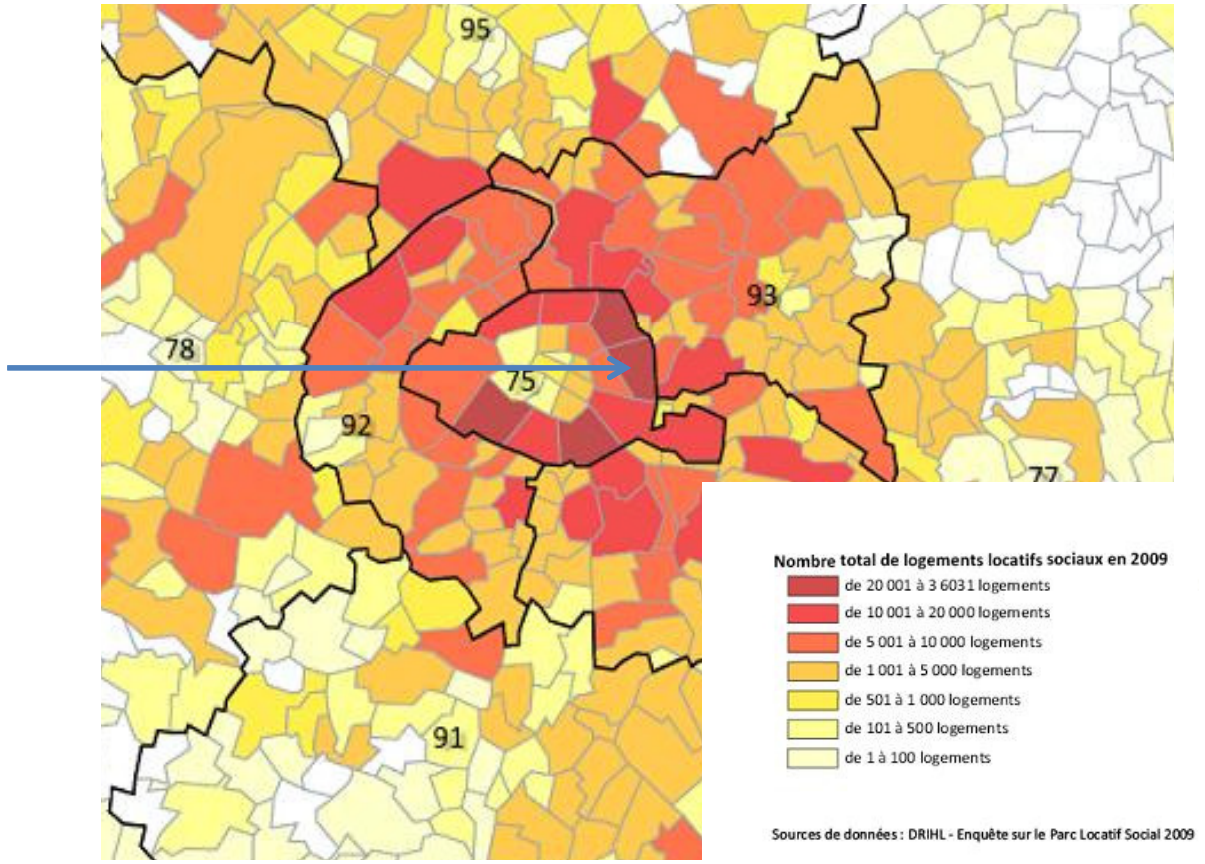
95
93
78
75
92
77
91
Nombre total de logements locatifs sociaux en 2009
de 20 001 à 36031 logements
de 10 001 à 20 000 logements
de 5 001 à 10 000 logements
de 1 001 à 5 000 logements
de 501 à 1 000 logements
de 101 à 500 logements
de 1 à 100 logements
Sources de données : DRIHL - Enquête sur le Parc Locatif Social 2009

DOCUMENT DE TRAVAIL A VALIDER AVANT LE CLSM DE DECEMBRE

PROJET DE DOCUMENT – NON SIGNE ET NON VALIDE PAR LES PARTENAIRES

PRESENTATION DES PRINCIPAUX ENJEUX DU CLSM DU XXÈME

- Objectif : objectiver les enjeux du CLSM du XXème sur le logement et l'hébergement
- Objectif : proposer une organisation du CLSM XXème spécifique sur le logement et l'hébergement.

DOCUMENT DE TRAVAIL A VALIDER AVANT LE CLSM DE DECEMBRE

PROJET DE DOCUMENT – NON SIGNE ET NON VALIDE PAR LES PARTENAIRES

LES ENJEUX DU PARTENARIAT

Un sondage a été élaboré et envoyé aux organismes parisiens au mois de juin.

3 niveaux de questions ont été posés concernant :
- Leurs besoins
- Leurs partenaires
- Leurs priorités.

8 organismes ont répondu. Ils représentent plus de 70% du parc.

MUTUALISER LES PRATIQUES
- 75% des organismes souhaitent développer des échanges de pratiques

RENFORCER LA DYNAMIQUE PARTENARIALE
- La priorité des organismes est d'organiser des réunions d'information et un forum

GESTION DES SITUATIONS
- 7 bailleurs sur 8 souhaitent détecter des situations d'urgence.
- 6/8 souhaitent savoir gérer une situation d'urgence

ANIMATION DU PARTENARIAT
- Seulement 25% des bailleurs travaillent avec le CLSM et les professionnels de la psychiatrie

PROJET DE DOCUMENT – NON SIGNE ET NON VALIDE PAR LES PARTENAIRES

UNE ORGANISATION DU CLSM SPÉCIFIQUE SUR LE LOGEMENT SOCIAL

IMPULSION POLITIQUE

Le comité de pilotage du Conseil local de santé mentale

Instance qui impulse la politique de l'arrondissement. Il est présidé par l'élu en charge de la santé:

- Prise de décision en fonction des engagements.
- Donne l'ordre du jour de la commission logement et la préside.

Le conseil local de santé mentale

Instance qui permet la validation des projets, organisée tous les 2 ou 3 mois:

- Soumet les projets et propositions.
- Organise la concertation des acteurs.
- Il est chargé de suivi de l'exécution des actions.

EXECUTION

Groupe logement social du conseil local de santé mentale

Instance qui permet l'exécution . Elle serait composée des représentants des 3 secteurs, des bailleurs, de l'ASM 20, du CAVSP, des services sociaux départementaux polyvalents (SSDP) des 3 secteurs.

- Après le visa de la commission, le comité est chargé de la mise en œuvre des projets validé.

PROJET DE DOCUMENT – NON SIGNE ET NON VALIDE PAR LES PARTENAIRES

PROPOSITION D'UN PLAN D'ACTIONS DU CLSM SUR LE LOGEMENT SOCIAL

- Objectif : développer les actions du CLSM XXème sur l'hébergement et le logement
- Objectif : identifier les priorités
- Objectif : programmer les actions

DOCUMENT DE TRAVAIL A VALIDER AVANT LE CLSM DE DECEMBRE

PROJET DE DOCUMENT – NON SIGNE ET NON VALIDE PAR LES PARTENAIRES

LES ACTIONS PROPOSEES AUX PARTENAIRES

Action 1 : partage d'organigramme
Action 2 : Créer un mode d'emploi des fonctions et des compétences des partenaires
Action 3 : Développement « d'un point secteur »
Action 4 : Développement des groupes de travail intervision.

Action 5: Forum de la santé mentale sur le Xxème (semaine d'information sur la santé mentale 3 ème semaine de mars. SISM)
Action 6 : Communication sur le site internet de la mairie

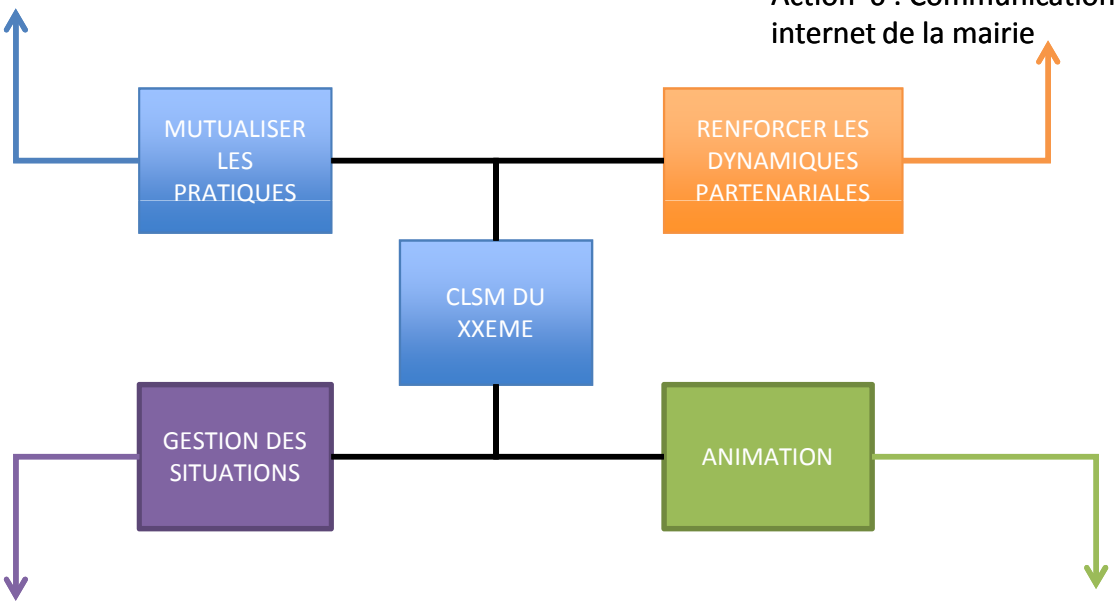

Action 7: Définir les modalités de signalement aux partenaires et partager une liste de contacts
Action 8 : Prévenir les situations de crise grâce aux échanges avec les partenaires

Action 9: Organisation du groupe logement du CLSM
Action 10 : Assurer l'information des partenaires
Action 11: Formaliser le partenariat

L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT D'ILE-DE-FRANCE

PROJET DE DOCUMENT – NON SIGNE ET NON VALIDE PAR LES PARTENAIRES

LES PRIORITES ET PROGRAMMATION

	Court terme 1er semestre	Actions moyen terme 2013- 2014	Actions long terme 2014
ANIMATION DU PARTENARIAT	**Action 9:** Organisation du groupe logement du CLSM ~~**Action 10** : Assurer l'information des partenaires~~	**Action 11 : Elaboration d'une charte ou d'une convention pour créer le point secteur.** ~~Formaliser le partenariat (charte/convention..)~~	
MUTUALISER LES PRATIQUES		**Action 1:** Partage d'organigramme - Répertoire **Action 3 :** Développement « d'un point secteur »	**Action 2:** Créer un guide des fonctions et des compétences des partenaires ~~**Action 4 :** Développement des groupes de travail intervision.~~
RENFORCER LES DYNAMIQUES PARTENARIALES	**Action 5: Participation au** Forum de la santé mentale sur le Xxème (juin) **Action 6 :** Communication sur le site internet de la mairie	**Action 12** : Formations croisées **Action 13** : Sensibilisations des gardiens (recherche-actions/ outils/ CR-Rom)	
GESTION DES SITUATIONS		~~**Action 7:** Définir les modalités de signalement aux partenaires et partager une liste de contacts~~	

~~**Action 8 :** Prévenir les situations de crise grâce aux échanges~~

PROJET DE DOCUMENT – NON SIGNE ET NON VALIDE PAR LES PARTENAIRES

Enjeux	Proposition d'actions	Priorité
ACCES ET MAINTIENT DANS LES LIEUX: MUTUALISER LES PRATIQUES	Action 1 : Répertoire	+++

Calendrier

Second semestre 2013

Détail de l'action

Constats : Seulement 25% des organismes parisiens travaillent avec les Conseils locaux de santé mentale et les professionnels de la psychiatrie. La difficulté des bailleurs vient surtout du traitement des situations d'urgence. Ils ont besoin de savoir qui solliciter. Les bailleurs souhaitent intégrer les CMP, les services sociaux locaux, le CASVP et la DASES à leur réseau partenarial sur la santé mentale. Les organismes ont besoin de peu d'éléments sur le locataire en souffrance. Le préalable pour travailler et prévenir les situations d'urgence **est le numéro de téléphone d'un professionnel compétent en matière de santé mentale**

Le cas d'une locataire a été évoqué. Se pensant propriétaire de son logement, Madame B ne payait plus son loyer. Le bailleur a cherché en vain à contacter le CMP. Ce n'est que lors de la procédure d'expulsion que les acteurs de la psychiatrie ont pris connaissance des difficultés de Madame B. Les partenaires ont pu dans l'urgence trouver des dispositions permettant le retour dans les lieux. Le bailleur a en fin de compte du retrouver un logement pour Madame B.

Pour certain bailleur le téléphone ne suffit il faut être identifié et connu pour avoir le soutien du CMP.

Objectifs : **Identifier les acteurs clés**

Définir les modalités de signalement aux partenaires et partager une liste de contacts

Les partenaires ont proposé qu'avant la création d'un répertoire, ils devront communiquer leur organigramme pour identifier les personnes ou les groupes de personnes référentes sur le XXème.

Référents :	Moyen(s) humain(s) :	Moyen(s) Technique(s) :	Financement(s)
Mairie, Serge Wageman et Cécile Delarozière	Coordination de la Mairie	Feuille Excel	Aucun

PROJET DE DOCUMENT – NON SIGNE ET NON VALIDE PAR LES PARTENAIRES

Enjeux	Proposition d'actions	Priorité
ACCES ET MAINTIENT DANS LES LIEUX: MUTUALISER LES PRATIQUES	Action 2: Guide : Créer un mode d'emploi des fonctions et des compétences des partenaires	+++
		Calendrier
		2013- 2014

Détail de l'action

Constats : Plus de 70% des organismes souhaitent s'appuyer sur des fiches d'informations ou des guides méthodologiques. Si les bailleurs manquent d'information il existe une crainte concernant leurs métiers. Lors des échanges plusieurs organismes ont rappelé que les bailleurs avaient évolué. Il y a des assistantes sociales qui travaillent dans le respect du secret professionnel, des chargés de clientèles et des gardiens formés aux risques psycho-sociaux.
Les partenaires encouragent donc la connaissance mutuelle du milieu psychiatrique et des bailleurs. Pour ne pas caricaturer les métiers de chacun, il faut que les professionnels se rencontrent.

Objectifs :
Définir les modalités de signalement aux partenaires et partager une liste de contacts
Le guide devra fournir une présentation détaillée des partenaires avec leurs contacts et le cadre de leur intervention. Il existe déjà un livre blanc sur le logement des personnes en difficulté psychique à Paris et un guide-annuaire. L'objectif pour les partenaires est de les mettre à jour.
→Alors que le guide est destiné uniquement aux bailleurs, le groupe de travail a proposé qu'il soit destiné également aux professionnels de la psychiatrie et aux institutionnels. L'objectif étant d'avoir une meilleure compréhension des métiers et des compétences de tous les acteurs.
→Le groupe de travail a proposé au CLSM de s'appuyer sur la méthode du guide d'accompagnement réalisé sur les femmes victimes de violences pour mieux organiser le réseau.

Référents :	Moyen(s) humain(s) :	Moyen(s) Technique(s) :	Financement(s)
Mairie : CLSM	Réunions partenariales régulières	Impression papier	?

PROJET DE DOCUMENT – NON SIGNE ET NON VALIDE PAR LES PARTENAIRES

Enjeux	Proposition d'actions	Priorité
ACCES ET MAINTIENT DANS LES LIEUX: MUTUALISER LES PRATIQUES	Action 13 : Guide :Formation croisée	+++

Calendrier

2013- 2014

Détail de l'action

Constats : Plus de 70% des organismes souhaitent s'appuyer sur des fiches d'informations ou des guides méthodologiques. Si les bailleurs manquent d'information il existe une crainte concernant leurs métiers. Lors des échanges plusieurs organismes ont rappelé que les bailleurs avaient évolué. Il y a des assistantes sociales qui travaillent dans le respect du secret professionnel, des chargés de clientèles et des gardiens formés aux risques psycho-sociaux.
Les partenaires encouragent donc la connaissance mutuelle du milieu psychiatrique et des bailleurs. Pour ne pas caricaturer les métiers de chacun, il faut que les professionnels se rencontrent.

Objectifs
Définir les modalités de signalement aux partenaires et partager une liste de contacts
Améliorer la dynamique partenariale

Mise en Œuvre :
Les formations croisées entre la psychiatrie et les bailleurs (les référents des organismes sur le 20ème Arrondissement) découlent de la constitution du guide.
Chaque réunion aura un thème qui permettra d'élaborer le guide.
Chaque réunion sera au préalable initiée par un questionnaire. L'objectif est de croiser les réponses et les points de vue de chaque participants.

Référents :	Moyen(s) humain(s) :	Moyen(s) Technique(s) :	Financement(s)
Mairie : CLSM	Réunions partenariales régulières. Partenaires identifier dans le	Impression papier Diffusion sur internet	?

PROJET DE DOCUMENT – NON SIGNE ET NON VALIDE PAR LES PARTENAIRES

Enjeux	Proposition d'actions	Priorité
ACCES ET MAINTIENT DANS LES LIEUX: MUTUALISER LES PRATIQUES	**Action 13** : Sensibilisations des gardiens (recherche-actions/ outils/ CR-Rom)	+++

Calendrier

2013- 2014

Détail de l'action

Constats :			
Objectifs : Définir les modalités de signalement aux partenaires et partager une liste de contacts Etat de lieux des problématiques rencontrées Identification ressource en psychiatrie, Amélioration des connaissances. Amélioration de la gestion de situation d'urgence			
Outils: Création d'un support permettant d'informer les bailleurs sociaux. Le guide permet de collaborer avec les gardiens. (exemple de Mairie Nanterre)			
Référents :	Moyen(s) humain(s) :	Moyen(s) Technique(s) :	Financement(s)
Secteurs de la psychiatrie CLSM	Actions découlant de l'action 2. RH Missions réception	Impression papier Diffusion sur internet	

Enjeux	Proposition d'actions	Priorité
ACCES ET MAINTIENT DANS LES LIEUX: MUTUALISER LES PRATIQUES	Action 3 : Développement « d'un point secteur »	+++

Calendrier

Fin 2014

Détail de l'action

Constats :75% des organismes souhaitent développer des échanges de bonnes pratiques. 71% veulent de la diffusion d'information. Viennent ensuite les formations et les rencontres avec des partenaires à plus de 60%.
Un organisme proposait à long terme de créer un Groupement sur la santé mentale.
Nantes possède par exemple un réseau santé mentale : L'un des outils principal de ce réseau est *« Le Point secteur ».* C'est un espace de concertation. Il réunit des professionnels des services psychiatriques du CHU, des bailleurs sociaux et de la ville de Nantes autour de situations individuelles de personnes en difficulté

Objectifs : Tout le travail de la psychiatrie est aussi de prévenir les situations d'urgence. Il est donc important de mettre en place un système de veille. La mise en ouvre d'outil permettra de légitimer le travail CMP.
Les bailleurs soulignent qu'aujourd'hui il est difficile pour de qualifier et d'évaluer les difficultés sociales rencontrées par les locataires. En effet la constitution d'informations sur les ménages du parc est encadrée par la CNIL.
→Il a donc été proposé la mise en place d'une cellule de veille qui, grâce à des fiches de liaison, suivrait les dossiers anonyme.

Référents :	Moyen(s) humain(s) :	Moyen(s) Technique(s) :	Financement(s)
Représentant des Secteurs Psychiatriques	Actions découlant de l'action 2. RH Missions réception	Impression papier Diffusion sur internet	

PROJET DE DOCUMENT – NON SIGNE ET NON VALIDE PAR LES PARTENAIRES

Enjeux	Proposition d'actions	Priorité
ACCES ET MAINTIEN DANS LES LIEUX : RENFORCER LES DYNAMIQUES PARTENARIALES	Action 5: Forum de la santé mentale sur le Xxème de juin	+++

Calendrier

Juin 2013

Détail de l'action

Constats : La priorité de l'interbailleur est d'organiser des réunions d'informations et un forum sur la santé mentale. Il y a donc une majorité de bailleurs qui souhaitent un cadre particulier aux échanges concernant ce sujet			
Objectifs : En 2010 il a été organisé par l'AORIF 93 un forum sur la santé mentale toutefois les bailleurs sociaux ne s'y étaient pas déplacer en grand nombre. Il a été proposé que si les partenaires organisent un forum, il devra être mis en place par l'ensemble des acteurs et non par une seule association.			
Référents :	Moyen(s) humain(s) :	Moyen(s) Technique(s) :	Financement(s)
CLSM	Comité de pilotage du CLSM		

PROJET DE DOCUMENT – NON SIGNE ET NON VALIDE PAR LES PARTENAIRES

Enjeux	Proposition d'actions	Priorité
ACCES ET MAINTIEN DANS LES LIEUX : RENFORCER LES DYNAMIQUES PARTENARIALES	Action 6 : Communication sur le site internet de la mairie	+++

Calendrier

Juin 2013

Détail de l'action

Constats			
Objectifs			
Action(s)	Moyen(s) humain(s) :	Moyen(s) Technique(s) :	Financement(s)
Référents : Mairie du XXème	Partenaires : Comité de pilotage et expert et intervenants		

PROJET DE DOCUMENT – NON SIGNE ET NON VALIDE PAR LES PARTENAIRES

Enjeux	Proposition d'actions	Priorité
ANIMATION	Action 9: Organisation du groupe logement du CLSM	+++

Calendrier
Juin 2013

Détail de l'action

Constats			
Objectifs			
Action(s)	Moyen(s) humain(s) :	Moyen(s) Technique(s) :	Financement(s)
Référents : ASM 20 CLSM	Partenaires :		

PROJET DE DOCUMENT – NON SIGNE ET NON VALIDE PAR LES PARTENAIRES

Enjeux	Proposition d'actions	Priorité
ANIMATION	Action 11: Formaliser le partenariat	+++

Calendrier
Juin 2013

Détail de l'action

Constats			
Objectifs			
Action(s)	Moyen(s) humain(s) :	Moyen(s) Technique(s) :	Financement(s)
Référents :	Partenaires :		

PROJET DE DOCUMENT – NON SIGNE ET NON VALIDE PAR LES PARTENAIRES

PROJET DE DOCUMENT – NON VALIDE PAR LES PARTENAIRES